

ASSEMBLÉE NATIONALE

5 décembre 2014

RÉFORME DE L'ASILE - (N° 2407)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 376

présenté par
Mme Mazetier

ARTICLE 4

I. – À l'alinéa 8, substituer aux mots :

« acteurs mentionnés »

les mots :

« autorités mentionnées ».

II. – En conséquence, au même alinéa, substituer au mot :

« ils »

le mot :

« elles ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.